

Fédération Anti-nucléaire Bretagne

6 rue de la Tannerie – 56000 VANNES

Email : fan-bretagne@laposte.net - Tel : 06 65 72 31 66

Communiqué du 14 janvier 2013 :

AREVA ne fera la loi ni en Bretagne, ni en France, ni au Niger ni ailleurs !

En Bretagne, en juillet 2008, Sortir du nucléaire Cornouaille avec l'appui scientifique de la CRIIRAD, pointait des pollutions radioactives inadmissibles dues à l'exploitation de l'uranium dans plus de 20 sites miniers d'AREVA. Des chemins de randonnée présentaient un niveau radioactif 20 fois plus élevé que le niveau naturel. **4 ans plus tard, le pollueur AREVA n'a pas entrepris une seule action de décontamination** ou de radioprotection vis-à-vis de la population malgré la relance constante de l'association Rozglas (Morbihan).

En France, la situation intolérable des 200 anciennes mines a fait se regrouper cet été, les associations locales concernées ainsi que l'association AGHIR IN MAN du Niger en un Collectif Mines Uranium afin qu'AREVA ne fasse la loi ni en France ni au Niger ni ailleurs.

Et pourtant c'est bien ce que compte faire AREVA en assignant en justice l'Observatoire du nucléaire, le 1^{er} février au TGI de Paris. Dans un communiqué du 11 décembre 2012, l'**Observatoire du nucléaire* dénonçait le « curieux don » de l'industriel français AREVA avec le versement de 26 millions d'euros dont la majeure partie affectée à l'achat d'un avion au président nigérien**. Ce 7 janvier 2013, l'Observatoire du nucléaire a interpellé à travers des lettres ouvertes, le président de la République française, François Hollande, le premier ministre Jean-Marc Ayrault et le ministre chargé du développement Pascal Canfin. A ce jour, aucune explication n'a été donnée sur les agissements d'AREVA. A cela s'ajoutent le fonctionnement opaque et stérile des Observatoires de santé au Niger et au Gabon, la violation de la réglementation pour le gisement d'Imouraren au Niger, l'affaire surpayée URAMIN visant à faire acheter des EPR par l'Afrique du Sud, des pratiques douteuses pour acheter la complicité de villageois de PINEHOUSE situé dans les grandes mines d'uranium au nord de la province de Saskatchewan au Canada. Et cette liste n'est qu'un petit aperçu des faits récents.

Aussi la Fédération anti-nucléaire Bretagne demande que cesse l'impunité d'AREVA. L'extraction scandaleuse de l'uranium qui ne laisse qu'un héritage empoisonné aux générations actuelles et futures, doit aussi cesser. **Elle salue l'action courageuse de l'Observatoire du nucléaire et lui apporte son entier soutien.**

La Fédération Anti-nucléaire Bretagne appelle tous les citoyens épris de transparence et de démocratie à exprimer leur solidarité en se rassemblant, bâillonnés, devant les préfetures et sous-préfetures de Bretagne le Vendredi 1^{er} Février, 18h, jour l'assignation à comparaître de l' « Observatoire du nucléaire ».

*consulter <http://observ.nucleaire.free.fr/>

Contacts presse :

Alain Rivat : 06 65 72 31 66

Chantal Cuisnier : 06 84 14 58 87

Cedric Cadoret : 02 56 22 02 37

La Fédération Anti-nucléaire Bretagne a été constituée le 27 octobre 2012 à Pontivy. Elle a pour but de structurer et d'amplifier l'action régionale du mouvement anti-nucléaire breton, et d'agir pour l'arrêt immédiat du nucléaire.

Plateforme disponible sur les sites www.stop-nucleaire56.org et www.sortirdunucleairecornouaille.org